

Image not found or type unknown



Possesion de Bang sans Substance.

Par **Clement Camp**, le **29/03/2017** à **20:07**

Bonjour à tous,

je compte me rendre à un festival dans les semaines à venir, n'étant plus consommateur régulier et m'ayant fait attrapé par le police en possession de cannabis en route pour un festival, je me demande si lors d'un contrôle routier un bang est découvert sans substance m'appartenant peuvent t'il m'embarquer ? (sachant que je ne serais pas conducteur) ou même perquisitionner le bang ?

Merci à vous